

Commune de Chérac
Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 12 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 12 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

Présents :

Monsieur Patrick CHEVALIER, Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Madame Julia DEFAYE, Monsieur Michel DESPREZ, Monsieur Eric GADONNAUD, Monsieur Arnaud GALLIARD, Monsieur Christian GARRAUD, Monsieur Daniel MANDIN, Madame Françoise MARBOT, Monsieur Jacky MARFILLE, Monsieur Guy PORTMANN, Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

Absentes et excusées :

Madame Corinne DESLANDE a donné pouvoir à Monsieur Christian GARRAUD, Madame Sandie SALOMON a donné pouvoir à Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU. Madame Julie KEFI

Secrétaire de séance : Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU

N° 20230112-01 : Installation de Monsieur Michel DESPREZ au conseil municipal :

Suite à la démission de Madame Christine DROUNAU, Monsieur Michel DESPREZ, suivant immédiat sur la liste « Chérac, construisons l'avenir ensemble » lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de conseiller municipal.

N° 20230112-02 : Détermination du nombre de postes d'adjoints :

Le conseil, à l'unanimité, fixe à deux le nombre d'adjoints au maire.

N° 20230112-03 : Election des adjoints au Maire

La liste conduite par Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU
- Monsieur Daniel MANDIN

N° 20230112-04 : Proposition de vente à la commune d'un bâtiment Route du Cormier :

Le conseil, à l'unanimité, souhaite que soit faite une contreproposition aux propriétaires.

N° 20230112-05 : Demande de subvention pour le local associatif :

Le conseil, à l'unanimité, décide de solliciter des subventions au titre de la DETR, auprès du Conseil Départemental, du Pays de Saintonge Romane et du Fonds de concours de la CDA.

N° 20230112-06: Création d'un poste d'adjoint administratif :

Le conseil décide de créer un poste d'adjoint administratif à raison de 32/35^{ème}.

N° 20230112-07 : Fixation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints :


Le conseil, à l'unanimité, décide de maintenir le montant des indemnités aux taux suivants :

- Maire : 45,17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 1^{er} Adjoint : 18,00 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 2^{ème} adjoint : 18,00 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

N° 20230112-08 : Décisions du maire relatives au droit de préemption urbain :

Monsieur le Maire informe qu'il a renoncé à préempter sur les parcelles AD n° 285, AT n° 175, BH n° 162 et AD n° 379.

La secrétaire de séance,
Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU



Le Maire,
Jean-Paul COMPAIN



Affiché le 23 JAN. 2023

Mise en ligne le 23 JAN. 2023